



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Acquisition de deux parcelles à titre gratuit dans le secteur de l'
avenue du Maréchal Leclerc**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080514

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Un particulier ayant fait l'acquisition de la parcelle cadastrée section IW n° 170, le chemin piéton existant sur cette parcelle a été supprimé, il permettait un accès à l'avenue du Maréchal Leclerc des riverains de la rue N. Saboly notamment.

Le propriétaire de cette parcelle propose à la ville de céder gratuitement à la Ville une bande de 2 mètres le long de sa parcelle (soit environ 80 m²), permettant de rétablir cette liaison piétonne et cycliste. En contrepartie, la ville mettra en place une clôture grillagée le long de la parcelle et prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.

De la même façon, pour accéder à ce chemin piéton, il est nécessaire d'acquérir la parcelle cadastrée IW n° 204 appartenant aux copropriétaires du domaine de Bellevue.

Ces derniers ayant donné leur accord lors de leur assemblée générale du syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier « le domaine de Bellevue » du 15/01/2008, la ville peut acquérir cette parcelle de 31 m² cadastrée IW n° 204 à titre gratuit en supportant les frais de notaire s'y rapportant.

Tous les frais relatifs à cette acquisition sont inscrits au budget de la ville – fonction 21 8222 – compte 2111.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition à titre gracieux des parcelles IW n° 204 et IW n° 170 en partie, afin de rétablir la liaison piétonne entre la rue Saboly et l'Avenue du Maréchal Leclerc ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les actes authentiques à intervenir ;

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL